

Fabrice Marchisio
Avocat d'affaires
à Paris



« On vit au rythme des affaires, qui ne s'arrête jamais »

Fabrice Marchisio est l'un des quatre associés fondateurs du cabinet Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral. Spécialisé en fusions-acquisitions, droit boursier, contentieux et arbitrage, il est avocat au barreau de Paris depuis 1998. Après avoir fait ses classes entre Paris, New York et Tokyo, chez Coudert Frères et Gide Loyrette Nouel, il devient collaborateur au sein du cabinet Bredin Prat en 1999. Puis, quand sa clientèle personnelle a commencé à se développer, le jeune avocat, encouragé par le cabinet, décide de s'émanciper. Également diplômé d'HEC en 1997, il s'est « toujours considéré comme un entrepreneur ». Ainsi, fin 2003, à 31 ans, il crée avec trois associés son propre cabinet, spécialisé en droit des affaires. Le cabinet a débuté avec dix avocats, il en compte aujourd'hui 25. Et ce n'est pas fini. « Notre idée, explique Fabrice Marchisio, était de créer un cabinet axé sur l'international. Et avec l'ouverture de deux nouveaux bureaux à Shanghai et Tokyo l'année prochaine, nous serons bientôt huit associés et 25 collaborateurs ».

Lorsque l'on fonde son propre cabinet, « on écrit, sur une page blanche, la culture du cabinet. Et c'est extrêmement intéressant ». Convaincu que seuls des collaborateurs « heureux » seront performants, les associés misent beaucoup sur l'ambiance et l'entente entre les membres du cabinet: « Nous cherchons à encourager la coopération plutôt que la compétition. Nous recrutons des personnes qui ont un excellent niveau technique, du relief dans la personnalité et qui sont en phase avec les valeurs du cabinet ».

L'envie d'être avocat d'affaires lui est venue à 17 ans, en lisant un article sur le cabinet Coudert Frères. « C'est un métier passionnant. L'avocat est le rempart entre son client et l'hostilité du monde extérieur. Il doit s'engager, se battre pour lui ». Ce qui demande un investissement personnel important: « on vit au rythme des affaires, qui ne s'arrête jamais. Nous courrons en permanence après le temps ».

En contrepartie, la profession offre une véritable indépendance d'esprit. Et la possibilité pour ceux qui le souhaitent de faire du « pro bono » (bénévolat). Ainsi, Fabrice Marchisio est l'un des fondateurs de l'association *Justice pour le Cambodge* qui met en contact les victimes des Khmers Rouges avec des avocats occidentaux. « Rares sont les professions qui offrent cette liberté », conclut-il. ✦